



**BUREAU
VERITAS**

Bureau Veritas
Certification
4 chemin du Tronchon
69544 Champagne au
Mont d'Or

SOCIETE NOUVELLE SOTRALENTZ PACKAGING
2A RUE DE SARREGUEMINES
67320 DRULINGEN

Granulés Plastiques Industriels **Décret n° 2021-461 du 16 avril 2021**



Site	SOCIETE NOUVELLE SOTRALENTZ PACKAGING 2A RUE DE SARREGUEMINES 67320 DRULINGEN
DOMAINE D'ACTIVITE DU SITE	
Contact Client	Lucy COLETTI lucy.coletti@roullier.com - 06 14 12 57 66
Date de début - Date de fin d'audit	09/02/2023 - 09/02/2023
N° Rapport	13459490 0,5 jour
Type d'audit	Initial
Audité par Responsable d'audit	Philippe REY

DATAS

CLIENT

Nom du client
SOCIETE NOUVELLE SOTRALENTZ PACKAGING

Contact client
Lucy COLETTI

Fonction
Responsable QHSE

Téléphone
06 14 12 57 66

Email client
lucy.coletti@roullier.com

AUDIT

N° Rapport
13459490 0,5 jour

Numéro d'affaire
13459490

Date de début
09/02/2023

Date de fin
09/02/2023

Auditeur
Philippe REY

Organisation multi-sites
NON

Type d'audit
Initial

Mode d'audit
Sur site

Durée de l'audit
0,5

SITE

Nom du site
SOCIETE NOUVELLE SOTRALENTZ PACKAGING

Adresse du site
2A RUE DE SARREGUEMINES

Code postal
67320

Ville
DRULINGEN

Pays
France

Présentation du site
Spécialisé dans le packaging et des pièces plastiques fait partie du groupe Roullier (9200 pers) dans la filière Agriplas 16000 T/an, laboratoire UN
Activité de soufflage Flacon de 15ml à IBC de 1000 l.
3 sites de production (Dinard (35), Bellegarde (01) et Drulingen (67)
Bureau d'Etudes pour conception d'emballage + pièces techniques
Promotion de l'économie circulaire
Ligne de regranulation (marque REBOOCLE)
Acquisition du site de Sotralentz en 2016
80 personnes - travail en 5x8

DOMAINE D'ACTIVITE DU SITE

1. Production de Granulés Plastiques Industriels

2. Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastiques Industriels

✓

3. Stockage de Granulés Plastiques Industriels

✓

4. Aires de lavage de citernes, fûts et autres contenants de transport de granulés de plastiques industriels

Pour activités 1 à 3 : Quantité susceptible d'être présente sur le site :
22 silos de 50 T chacun + 300 Big-bags de 1 T + 15 T de colorant en sac de 25kg

Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels
Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels

Stockage de Granulés Plastiques Industriels
Stockage de Granulés Plastiques Industriels

Synthèse

Conclusion	Satisfaisant
------------	--------------

	Nb d'exigences non conformes	Nb de points de contrôle
CRITERE 1 : Zones à risque de perte de granulés	0	2
CRITERE 2 : Emballages pour stockage et/ou transport	0	4
CRITERE 3 : Epandage accidentel	0	2
CRITERE 4 : Bassins de rétention et des abords du site	0	3
CRITERE 5 : Equipements et dispositifs	0	3
CRITERE 6 : Formation et Sensibilisation	0	4
CRITERE 7 : Audit internes	0	3
Communication	0	2
Total	0	23

PERSONNES INTERROGÉES

Nom / Fonction Magali PUGENS Directrice du site
Frédéric STEIBEL Responsable production
Lucy COLETTI Responsable QSE
Sabrina MOLAC Responsable QHSE Groupe (en visio)

Questionnaire

§1 PROCEDURES ET MISE EN ŒUVRE

CRITERE 1 : Zones à risque de perte de granulés

	Exigence	Observation
1.1.1 Une procédure permet d'identifier des zones où des granulés de plastiques industriels sont susceptibles d'être rejetés ou répandus accidentellement dans l'environnement	Conforme	Procédure PM02-PE01 rev 0 Prévention des pertes et prévenir la dispersion Plan de zonage
1.1.2 Adéquation de la procédure avec le terrain	Conforme	Visite du site

CRITERE 2 : Emballages pour stockage et/ou transport

	Exigence	Observation
1.2.1 Une procédure définit les règles de conception/design des emballages utilisés pour le stockage et/ou emballage des granulés	Conforme	Fiche de données techniques d'achats (maj 12/12/2022) ! critères d'emballage et de conditionnement Fiche de données matières recyclées Silo installé avant 2000 (récupération d'un autre site déjà utilisé pour ce type de stockage)
1.2.2 Vérification des conditions d'achat de ces emballages suivant les règles de conception/design définies	Conforme	Réception en silo : silo sous clés, dépoté en présence du personnel SNSP, fiche d'instruction de dépotage et fiche de suivi des incidents BIG-Bags : contrôle réception dans le camion avant déchargement, matériel de confinement (scotch) en cas de rupture d'un emballage
1.2.3 Une procédure définit les périodicités et méthode de vérification des emballages utilisés	Conforme	Procédure PM02-FE02 rev 0 Ronde environnement fréquence 1x/mois (stock, encours, bouche, matériel)
1.2.4 Enregistrement du dernier contrôle suivant périodicité et modalités définies	Conforme	Tableau de suivi Dernière ronde 08/02/2023

CRITERE 3 : Epanchage accidentel

	Exigence	Observation
1.3.1 Une procédure définit les méthodes de confinement et ramassage de tout granulé de plastique industriel répandu accidentellement dans l'enceinte du site	Conforme	Procédure PM02-IE01 rev 0 Déversement accidentel et pollution Panier de récupération dans les bouches d'évacuation, plaque d'obturation digue de confinement, benne DIB Boudin de sortie rejet des eaux Kit de dépollution disponible au magasin pour les chefs d'équipes
1.3.2 Enregistrement d'événement avéré et plan d'actions associé (incluant mesure d'efficacité)	Conforme	Renversement d'un big-bag 08/2022 (photo) Mise en place de la procédure, achat de matériel (boudin, plaque d'obturation, aspirateur)

CRITERE 4 : Bassins de rétention et des abords du site

	Exigence	Observation
1.4.1 Une procédure définit la périodicité de nettoyage des bassins de rétention situés en aval des équipements et des abords du site placés sous le contrôle de l'exploitant	Conforme	Procédure PM02-FE02 rev 0 Surveillance et nettoyage des paniers filtres sur bouche, boudin dans ruisseau, ronde sur site des espaces de stockage et de travail
1.4.2 Existence d'une preuve documentée de la bonne réalisation des nettoyages suivant périodicité et modalités définies (date du dernier contrôle)	Conforme	Tableau de suivi Ronde du 08/02/2023
1.4.3 Vérification visuelle de l'état des bassins de rétention et abords du site	Conforme	Visite du site

CRITERE 5 : Equipements et dispositifs

	Exigence	Observation
1.5.1 Une procédure inventorie les équipements et dispositifs	Conforme	Procédure PM02-PE01 rev 0 Plan des installations et lieu de mise à disposition des matériels (boudin, panier-filtre, pelle balyette, aspirateur, balai,)
1.5.2 Une procédure définit la périodicité et méthode de vérification du bon état de fonctionnement des équipements et dispositifs (Pertinence de périodicité)	Conforme	Procédure PM02-FE02 rev 0
1.5.3 Existence d'une preuve documentée de la bonne réalisation des vérifications suivant périodicité et modalités définies (incluant date du dernier contrôle)	Conforme	Tableau de suivi des rondes avec vérifications de l'état du matériel Ronde du 08/02/2023

CRITERE 6 : Formation et Sensibilisation

	Exigence	Observation
1.6.1 Une procédure définit les méthodes de formation et sensibilisation du personnel et des tiers intervenants sur le site	Conforme	Procédure PM02-PE01 rev 0 § 3.4 formation du personnel Support de formation "CleanSweep", responsabilité par acteur Affichage des consignes pour le personnel et un spécifique pour les tiers dans plusieurs langues étrangères Protocole de prévention adressé aux transporteurs
1.6.2 Existence d'une preuve documentée de la formation du personnel	Conforme	Liste du personnel formé à jour au 08/02/2023 78% du personnel formé y compris intérim Affichage vérifié lors de la visite sur site
1.6.3 Existence d'une preuve documentée de la formation des tiers intervenants sur site	Conforme	Plan de prévention des transports et des tiers Plan de prévention PM02-FS01 rev 1 Affichage vérifié lors de la visite sur site
1.6.4 Existence d'affichage relatif aux consignes à respecter notamment en cas d'épanchement	Conforme	Affichage pour les salariés Affichage pour les tiers en plusieurs langues

CRITERE 7 : Audit internes

	Exigence	Observation
1.7.1 Une procédure définit la méthode d'audits internes des procédures relatives aux critères 1 à 6.	Conforme	Procédure PM02-PE01 rev 0 §3.5 Vérification et inspection Audit semestriel avec compte-rendu Audit triennal d'un certificateur
1.7.2 Existence d'un programme d'audits (fréquence semestrielle)	Conforme	Planifié dans agenda Outlook à fréquence semestrielle Ronde mensuelle
1.7.3 Existence d'une preuve documentée de la réalisation des audits de ces procédures selon modalités définies	Conforme	Audit de 09/2022 Anne DE BUYER (responsable norme et homologation) Audit de 02/2023 Sabrina MOLAC (Responsable QHSE groupe)

§2 DISPOSITIFS DE CONFINEMENT (Applicable au 01/01/23)

	Exigence	Observation	Preuve à l'appui
Présence de dispositifs de confinement et de récupération associés aux zones d'épandage (Pertinence/efficacité)	Conforme	Papier-filtre sur bouche Boudin de rétention sur cours d'eau Digue de confinement	

§3 COMMUNICATION EXTERNE

Communication

	Exigence	Observation
3.1 Mise à disposition du public par l'exploitant sur son site internet une synthèse de chaque rapport d'audit	Non Applicable	Audit initial
3.2 Vérification de l'utilisation de la marque et logo Bureau Veritas Certification	Conforme	Entreprise déjà certifié ISO 9001

Audit supplémentaire

	Observation
Audit supplémentaire nécessaire ?	NON
Durée	
Date	

§ CONCLUSION

	Observation
CONCLUSION	Très bonne prise en compte des exigences du référentiel Partage des bonnes pratiques avec les sites du groupe Documentation adaptée et disponible

Section label level 2	Checkpoint Label	Description Non Conformité	Type	Représentant Client	A compléter avant
		Lucy COLETTI			

Participants réunion d'ouverture

Nom / Fonction Magali PUGENS Directrice du site
Frédéric STEIBEL Responsable production
Lucy COLETTI Responsable QSE
Sabrina MOLAC Responsable QHSE Groupe (en visio)

Participants réunion de clôture

Nom / Fonction Magali PUGENS Directrice du site
Frédéric STEIBEL Responsable production
Lucy COLETTI Responsable QSE
Sabrina MOLAC Responsable QHSE Groupe (en visio)

Plan d'audit

Date et Heure	Activité	Thème	Commentaires	Pièce jointe	/!\ Pas de caractères spéciaux dans le nom du fichier
09/02/2023 08:30 CET	Réunion d'ouverture	Autre	Présentation des participants Présentation du contexte et des méthodes d'audits		
09/02/2023 08:45 CET	Audit	Zone à risque de perte de granulés			
09/02/2023 09:00 CET	Audit	Emballage			
09/02/2023 09:15 CET	Audit	Epanchage accidentel			
09/02/2023 09:30 CET	Audit	Bassins et abords site			
09/02/2023 09:45 CET	Audit	Equipements et dispositifs			
09/02/2023 10:00 CET	Audit	Formation sensibilisation			
09/02/2023 10:15 CET	Audit	Contrôles internes			
09/02/2023 10:30 CET	Audit	Communications			
09/02/2023 10:45 CET	Visite du site	Autre	Vérification de la mise en place et de l'efficacité des méthodes et des moyens		
09/02/2023 12:15 CET	Réunion de clôture	Autre	Présentation des résultats de l'audit		
09/02/2023 12:30 CET	Réunion de clôture	Autre	Fin de l'audit		



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Attribué à

SOCIETE NOUVELLE SOTRALENTZ PACKAGING
2A RUE DE SARREGUEMINES
67320 - DRULINGEN - France

Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le décret en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

**Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la
prévention des pertes de granulés de plastiques
industriels dans l'environnement**

Sous réserve du respect des caractéristiques vérifiées, cette attestation est
valable jusqu'au : 22/02/2026
Date originale : 23/02/2023

Attestation n°: 223-2023-000078-FR
Affaire n°: 13459490

Date : 23/02/2023

Laurent CROGUENNEC - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de cette attestation ainsi que
l'applicabilité des exigences du décret peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.



